

Il faut préparer, dès maintenant, l'après-Copenhague !

Tirer tous les enseignements de Copenhague, c'est aussi sortir de notre européo-centrisme et nous mettre un instant à la place de pays comme l'Inde, la Chine ou le Brésil, qui ne nient pas leurs responsabilités présentes dans le réchauffement climatique, mais font observer qu'historiquement, ce sont bien les pays développés qui ont déversé dans l'atmosphère, depuis le début de la révolution industrielle, 80 % des gaz à effet de serre anthropiques.

par Michel HAVARD*

L'année 2009 aura été marquée, pour toutes celles et tous ceux qui sont mobilisés dans la lutte contre le réchauffement climatique, par le rendez-vous de décembre, à Copenhague. Rarement dans l'histoire de l'organisation du monde par les gouvernements une réunion internationale aura donné lieu à autant de spéculations sur l'importance d'un accord. Et chaque pays ou continent d'y aller de ses analyses, de ses décisions, de ses déclarations.

En tête, l'Europe, auréolée de son accord appelé « paquet climat énergie » (obtenu sous la présidence française de Nicolas Sarkozy), par lequel les vingt-sept pays membres de l'Union européenne ont pris des engagements forts en termes de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Beaucoup de regards sont aussi tournés du côté des Etats-Unis, qui viennent d'élire un nouveau président, Barak Obama, en rupture avec son prédécesseur sur cette question et sur lequel reposent beaucoup d'espoirs. La Chine, dont les conséquences environnementales de la croissance inquiètent, tout comme l'Inde, autre géant du monde, avec son 1,1 milliard d'habitants. L'Afrique, ce continent immense pour lequel le réchauffement climatique représente une menace venant se surajouter aux maux auxquels elle doit déjà faire face avec si peu de moyens.

L'Amérique du Sud, avec notamment la question de sa forêt amazonienne. Les Etats insulaires, pour lesquels une montée des eaux de la mer pourrait tout simplement signifier leur disparition. Sans oublier les pays producteurs de pétrole ou encore la Russie, dont les ressources en énergies fossiles sont la principale richesse et qui se demandent quelles conséquences un accord « audacieux » pourrait avoir pour leurs débouchés.

Dès lors, chaque partie du monde avait sa propre vision de l'accord qui devait être adopté. Tout l'enjeu de Copenhague était de savoir qui réussirait à influencer la décision en la rapprochant de son propre point de vue.

Le parlementaire français que je suis a eu la chance de pouvoir suivre une partie de ces discussions : la réunion intermédiaire de Poznan – en décembre 2008, celle de New York en septembre 2009 avec le Président de la République,

à l'ONU et, enfin, Copenhague. Ces différentes expériences, entrecoupées de nombreuses rencontres et réunions sur cette même question, m'ont conduit à évoluer quant à l'idée que je me faisais de ce que pouvait être la marche du monde en ce qui concerne cette question du réchauffement climatique. L'ambition et le volontarisme ont été rattrapés par le réalisme et le pragmatisme. Pour autant, même dans ce cadre nouveau, il faudra faire preuve de beaucoup d'ambition et de volonté pour continuer à avancer et, pour savoir vers où avancer, arrêtons-nous quelques instants sur ce qui est désormais notre nouveau point de départ, le sommet de Copenhague !

Copenhague : demi-échec ou demi-succès ?

Même si l'Accord de Copenhague, signé le 18 décembre, n'est pas à la hauteur de nos attentes, il comporte plusieurs avancées importantes dans la lutte mondiale contre le réchauffement climatique et il doit donc être replacé dans la perspective d'une prise de conscience planétaire progressive de la question climatique, commencée avec la conférence de Stockholm de 1972.

A Copenhague, pour la première fois, 192 pays ont reconnu la nécessité de contenir l'augmentation de la température planétaire en dessous de 2 degrés centigrades, condition impérieuse de la prévention des pires effets du changement climatique.

Pour atteindre cet objectif, l'Accord de Copenhague précise que les pays industrialisés s'engagent à mettre en œuvre, individuellement ou conjointement, des objectifs quantifiés de réductions d'émissions à l'horizon 2020. Ces objectifs devaient être communiqués avant le 31 janvier 2010. Les engagements des pays industrialisés devront être « mesurables, reportables et vérifiables » (règles MRV), afin d'en contrôler l'effectivité.

Les pays en développement communiqueront eux-mêmes, tous les deux ans, les informations sur leurs politiques nationales, en offrant les éléments ouvrant à des « consultations et analyses internationales », dans le « respect de leur souveraineté nationale ».

Un certain nombre de pays en développement, y compris les principales économies émergentes, ont accepté de communiquer leurs efforts pour limiter les émissions de gaz à effet de serre tous les deux ans.

Les chefs d'Etat ont demandé une révision de cet Accord en 2015, afin de permettre un examen de l'objectif de long terme visant à limiter l'élévation de la température moyenne mondiale à 1,5 degré C.

Un engagement collectif a été obtenu sur un fonds alimenté par les pays développés au cours des trois prochaines années, à hauteur de 30 milliards de dollars, l'objectif étant de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020, pour répondre aux besoins des pays en développement.

Le Président Sarkozy a souligné qu'il mettrait tout en œuvre pour que cet Accord de Copenhague devienne un traité international juridiquement contraignant et pour que l'Europe se dote d'une Organisation européenne de l'Environnement, qui « aura vocation à accepter les candidatures de tous les pays qui voudront participer à ses travaux ». Il a également assuré que l'Union européenne porterait bien son objectif de réduction de ses émissions de GES de 20 % à 30 % en 2020 (par rapport à 1990), en fonction des engagements qui seront pris par les autres pays du monde en 2010.

Il est donc important de resituer cet Accord de Copenhague dans une perspective historique et politique de long terme et, de ce point de vue, il constitue une avancée réelle vers un nouveau traité mondial plus ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Quelle position adopter après Copenhague ?

De mon point de vue, ce serait une erreur que de considérer Copenhague comme un échec. C'est, au contraire, une première étape importante dans la construction d'un monde durable et je suis convaincu que d'ici vingt ans, cet Accord marquera cette avancée. Il ne faut donc pas baisser les bras, mais, au contraire, continuer à avancer, en prenant en compte les principaux enseignements de Copenhague :

- ✓ Tout le monde n'avancera pas au même rythme. Il est clair que la situation de chaque continent est trop différente de celle des autres pour imaginer que tous prendront des engagements équivalents dans un même traité contraignant. Trois grands blocs de pays se distinguent :
 - a) les pays développés, qui portent une responsabilité historique, devront faire des efforts pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre ;
 - b) les pays en voie de développement, quant à eux, devront faire, encore pour de nombreuses années, des efforts pour limiter leurs émissions et ils devront bénéficier pour cela des technologies les plus poussées ;
 - c) les pays pauvres (notamment ceux du continent africain), qu'il faudra aider, car ils seront les plus touchés par le réchauffement climatique.
- ✓ La gouvernance des négociations internationales devra être révisée car, à Copenhague, le système onusien a montré ses limites. Décider à 192 est trop difficile, voire impossible. Il faudra donc trouver d'autres méthodes de

travail et les propositions qu'a formulées la France me paraissent aller dans le bon sens (voir plus loin).

- ✓ L'Europe et, en son sein, la France doivent rester les moteurs de ces discussions. Considérer que la tâche est trop ardue serait une nouvelle erreur, que nous ne devons pas commettre. Le seul bémol à mettre à cette ambition est la nécessité de prendre en compte une certaine forme de progressivité dans les mesures que nous mettrons en œuvre, car le fait de vouloir avancer trop vite aurait des conséquences sociales (notamment dans le domaine de l'industrie et donc de l'emploi) que nous ne pouvons pas accepter.

Avoir une approche pragmatique par pays sans perdre de vue l'objectif final de diminution de nos émissions de gaz à effet de serre, tel est l'enjeu de l'après-Copenhague. Il va nous falloir continuer à avancer ensemble, avec des règles du jeu qui devront évoluer afin de servir au mieux cet objectif.

Mettre en place un nouveau cadre pour les négociations climatiques

Comme l'a souligné avec force Nicolas Sarkozy, le 11 mars 2010, à l'occasion de la Conférence internationale sur les bassins forestiers, nous devons tirer les leçons des insuffisances et de la mauvaise organisation de Copenhague. C'est pourquoi, tout en restant dans le cadre onusien de la CNUCC, la Convention-cadre des Nations Unies sur le climat, nous devons modifier profondément le mode de préparation et de fonctionnement de ces négociations climatiques internationales, si nous voulons donner un nouveau souffle à ces négociations et aboutir, lors du Sommet de Mexico, en décembre 2010, à la conclusion d'un traité international qui soit ambitieux.

Dans cette perspective, le Président Sarkozy a proposé que soit mis en place un « bureau de travail permanent » chargé de réunir, de compléter et de fédérer les positions et propositions des 192 Etats membres participants. Dans un premier temps, ce bureau pourrait être constitué des 28 pays qui ont permis la conclusion de l'Accord de Copenhague.

Tirer tous les enseignements de Copenhague, c'est également sortir de notre européocentrisme et nous mettre un instant à la place de pays comme l'Inde, la Chine ou le Brésil, qui ne nient pas leurs responsabilités présentes dans le réchauffement climatique, mais font observer qu'historiquement, ce sont bien les pays développés qui ont déversé dans l'atmosphère, depuis le début de la révolution industrielle, 80 % des gaz à effet de serre anthropiques responsables de l'accélération actuelle, sans précédent, du réchauffement atmosphérique planétaire.

Le fait que depuis deux ans les émissions des pays en voie de développement ont dépassé celles des pays développés ne change rien à cette réalité historique et ne fait qu'entraîner une responsabilité politique et morale encore plus forte des pays riches vis-à-vis des pays en développement. Ceux-ci nous demandent une aide massive et durable pour réaliser leur transition énergétique vers une économie

« décarbonée », cela, sans casser leur croissance indispensable pour pouvoir sortir définitivement leur immense population de la misère et du sous-développement.

Plus de cent nations ont désormais signé l'Accord de Copenhague et l'Inde et la Chine, qui représentent ensemble plus du quart des émissions mondiales de CO₂, ont décidé, le 9 mars, de rallier officiellement l'Accord Copenhague, ce qui constitue un signe très encourageant pour l'avenir des négociations internationales sur le climat et la possibilité de parvenir à un nouveau traité qui soit à la hauteur des défis économiques, sociaux et humains que la planète devra relever.

L'Europe et la France doivent continuer à viser l'objectif du Facteur 4, d'ici à 2050

Au niveau mondial, les émissions de CO₂ continuent d'augmenter. Depuis 1990, ces émissions annuelles sont passées de 6,5 à 8 gigatonnes et leur rythme d'augmentation annuel est passé de 1,1 % à 3,1 %. Depuis 1950, nous avons donc multiplié par dix nos émissions mondiales de CO₂ !

Sur les 8 gigatonnes de carbone (29 milliards de tonnes de CO₂) émises au niveau mondial en 2008, les scientifiques estiment que 40 % ont été fixés par les écosystèmes terrestres ou marins, mais plusieurs études montrent que la capacité des « puits » naturels (comme les forêts ou les océans) à absorber le gaz carbonique diminue depuis 50 ans (- 8 % sur cette période).

Selon le scénario de prévision le plus modéré du GIEC, la température mondiale devrait augmenter au minimum de 1,8°C d'ici à 2100, soit plus d'une fois plus rapidement qu'au cours du 20^e siècle.

Les scientifiques ont à présent la quasi-certitude que nous ne devons pas rejeter dans l'atmosphère plus de 1 000 milliards de tonnes (cumulées depuis le début de la révolution industrielle) si nous voulons avoir plus de 50 % de chances de limiter à deux degrés le réchauffement climatique. Or, la moitié de ce solde a déjà été atteint en 2008 et il ne faudra que 20 ans, au rythme actuel, pour que le seuil des mille milliards de tonnes de carbone soit franchi.

Face à cette évolution, nous devons nous fixer des objectifs à la hauteur des risques à surmonter, à savoir :

- ✓ ramener les émissions mondiales de GES à 44 gigatonnes (Gt) en 2020 (- 6 % par rapport au niveau actuel) et à 16 Gt en 2050, ce qui suppose de les diviser par trois par rapport au niveau actuel (soit par presque quatre, par habitant, dans la projection d'une population mondiale de 9 milliards d'habitants en 2050) ;
- ✓ dans les pays développés (notamment en Europe), diviser par quatre, d'ici à 2050, nos émissions de GES par rapport à 1990 : c'est l'objectif Facteur 4, auquel ont souscrit la France et l'Union européenne ;
- ✓ en France, enfin, nous devons ramener les émissions de CO₂ par habitant et par an de 6 tonnes aujourd'hui à 1,5 tonne en 2050, en tenant compte de l'évolution démographique de notre pays.

Rappelons que dans le cadre du Protocole de Kyoto, la France s'est engagée à stabiliser ses émissions de gaz à

effet de serre à l'horizon 2012. Cet objectif a été dépassé puisque depuis 1990, les émissions de GES de la France ont diminué de 6,5 %. Avec le « Grenelle », la France devrait réduire de 23 % ses émissions de GES d'ici à 2020, par rapport à 1990 (environ 120 Mégatonnes), ce qui la place sur la bonne voie pour atteindre l'objectif Facteur 4 à l'horizon 2050.

Rappelons également, sans triomphalisme déplacé, que grâce au nucléaire, la France n'émet que 6 tonnes de carbone par habitant, contre plus de 8 tonnes par Européen (soit 35 % de moins) ou encore 19 tonnes par Américain.

L'« efficacité carbone » de notre économie (son rapport PIB/émissions de carbone) est la meilleure de tous les grands pays développés, avec ses 4 850 euros par tonne de CO₂, contre seulement 2 400 euros, en moyenne, pour l'Union européenne et 1 550 euros pour les Etats-Unis !

Notre pays a pris un virage historique avec le « Grenelle de l'environnement » et sa traduction législative en cours d'adoption. Grâce à cette volonté politique et à cette dynamique nouvelle du « Grenelle », l'environnement et le développement durable sont désormais devenus des enjeux fondamentaux de société et ils font de la France un pays pionnier dans la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique vers l'« après-pétrole ».

L'Europe doit jouer un rôle moteur dans la transition énergétique mondiale et dans la lutte contre le changement climatique

Avec l'adoption du « Paquet Energie-Climat », en décembre 2009, sous l'impulsion décisive du Président Nicolas Sarkozy, l'Union européenne joue à présent un rôle moteur d'initiative et d'entraînement tant dans la transition énergétique, qui doit nous libérer des énergies fossiles, que dans la lutte contre le changement climatique mondial.

Les dernières données chiffrées disponibles montrent, à cet égard, que l'Europe devrait atteindre en 2020 l'objectif dit des « Trois fois 20 » qu'elle s'est fixé, à savoir : 20 % d'efficacité énergétique en plus, 20 % d'émissions de CO₂ en moins et 20 % d'énergies renouvelables dans sa consommation énergétique globale.

Mais cet objectif des « Trois fois 20 » doit être vu non comme un aboutissement, mais seulement comme la première étape d'un processus plus ambitieux, qui doit conduire l'Union européenne à améliorer de 50 % son efficacité énergétique d'ici à 2050, à diviser par quatre ses émissions de GES à ce même horizon et à produire (et consommer) au moins la moitié de son énergie sous une forme non émettrice de gaz à effet de serre, d'ici le milieu de ce 21^e siècle.

Le défi est considérable, mais il est à notre portée si nous en avons la volonté politique et si nous savons réorienter notre recherche scientifique et notre développement économique en y intégrant ces enjeux de civilisation. C'est de surcroît une condition *sine qua non*, si nous voulons continuer à influencer positivement les négociations internationales !

La France doit poursuivre son action, car elle ne sera pas épargnée par les changements climatiques

Même si nos concitoyens, comme le montrent de récentes enquêtes d'opinion, ont à présent bien pris conscience de la réalité et de l'ampleur de la menace climatique au niveau mondial, beaucoup d'entre eux continuent cependant à croire que la France n'est que peu concernée par le réchauffement annoncé.

Malheureusement, il n'en est rien, comme le montre clairement le Rapport sur l'évaluation du coût des impacts du changement climatique et de l'adaptation en France, publié en septembre 2009 par l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (Onerc) placé sous la tutelle du ministère de l'Ecologie. (Voir ce rapport en ligne <http://www.ecologie.gouv.fr/Rapport-de-l-ONERC-Changement.html>).

Ce rapport, qui n'a pas eu un grand écho médiatique, montre que notre pays ne sera pas épargné par le réchauffement climatique et que les coûts annuels liés aux changements climatiques pourraient atteindre plusieurs milliards d'euros par an si aucune mesure d'adaptation ne devait être prise.

L'étude prospective de l'Onerc prend pour hypothèse que l'élévation des températures atteindra entre 3°C et 4°C à la fin du siècle. La répétition des événements climatiques extrêmes (canicules, tempêtes, inondations) ressort comme le risque majeur pour plusieurs secteurs, comme l'agriculture, la forêt ou la production d'énergie. Le rapport souligne également « l'existence de seuils au-delà desquels les impacts du changement climatique auront des conséquences graves, voire irréversibles ».

En matière d'accès à l'eau, à demande constante, la France pourrait connaître un déficit de 2 milliards de m³ par an pour la satisfaction des besoins de l'industrie, de l'agriculture et de l'alimentation en eau potable à l'horizon 2050 ; cela représente 13 % des besoins actuels.

Dans le domaine agricole également, les risques sont réels, car la hausse des températures s'accompagnera d'une multiplication de pics climatiques et de tempêtes, de sécheresses et d'une grande variabilité d'une année sur l'autre.

Face à cette situation préoccupante, la France s'est dotée, dans le cadre de la loi « Grenelle 1 » du 3 août 2009, d'un Plan National d'Adaptation au Changement Climatique, qui vise à déterminer et anticiper les mesures à prendre dans tous les domaines pour atténuer les conséquences du réchauffement climatique désormais inéluctable et pour nous y adapter.

Dans le cadre de ce plan, j'ai eu l'honneur d'être nommé Président du Groupe de travail « Eau, biodiversité, santé, risques naturels », qui réfléchit depuis décembre 2009 aux actions à définir et à mettre en œuvre dans ces domaines afin d'anticiper les effets du changement climatique pour la France.

Mais, quelles que soient les mesures qui seront prises au niveau national, européen et mondial, cette nécessaire adaptation au changement climatique sera complexe et dif-

ficile et elle ne pourra être réalisée qu'au prix d'une réorganisation globale de notre économie, en particulier d'une transition énergétique majeure, pour préparer l'après-pétrole, ainsi que d'un profond changement de nos comportements et de nos habitudes de vie et de consommation.

Les incertitudes sur l'évolution climatique doivent-elles justifier l'immobilisme ?

Face aux attaques et aux remises en cause violentes qui se déchaînent depuis quelques mois contre les travaux du GIEC et ses recommandations aux responsables politiques, il faut rétablir quelques vérités.

Comme le souligne Jean Jouzel, climatologue de renommée mondiale et membre du GIEC, « les activités humaines ont commencé à sérieusement modifier le climat à partir des années 1960 ». Les modèles du climat simulent, tous, une forte amplification arctique du changement climatique : c'est ce qui est observé depuis quelques décennies.

Le réchauffement moyen constaté à la surface de la terre au cours du siècle écoulé s'élève à 0,74°C (dont 0,55°C depuis 1950). Le réchauffement global enregistré depuis 50 ans est le plus important depuis un millénaire !

Depuis 1980, la banquise arctique estivale a perdu 11 % de sa surface par décennie et son épaisseur hivernale moyenne a été divisée par deux, passant de 3,64 à 1,89 mètres.

Après être resté quasiment stable pendant 2000 ans, le niveau moyen des océans s'est mis à augmenter de 1 mm par an à partir de la fin du 19^e siècle. Cette augmentation n'a cessé de s'accélérer, pour finir par atteindre à présent 3,3 mm par an (dont un tiers dû à la dilatation thermique et deux tiers, à la fonte des glaces), soit 3,3 cm par décennie, ce qui est considérable.

Les derniers travaux du GIEC montrent qu'au niveau mondial, les émissions de CO₂ continuent d'augmenter. Depuis 1990, ces émissions annuelles sont passées de 6,5 à 8 gigatonnes et leur rythme d'augmentation annuel serait passé de 1,1 à 3,1 %. Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, nous avons multiplié par 10 nos émissions mondiales de CO₂ !

Nous avons la preuve incontestable, grâce aux travaux remarquables dirigés par un scientifique français, Philippe Ciais, que la capacité des « puits » naturels (comme les forêts ou les océans) à absorber le gaz carbonique diminue depuis 50 ans (- 10 % en 50 ans).

Nous savons également que les concentrations actuelles de CO₂ dépassent de 35 % celles de l'ère préindustrielle, surpassant de loin les taux des 800 000 dernières années. Elles sont passées de 280 ppm à l'époque préindustrielle à 379 ppm en 2005, et celles de méthane ont augmenté de 150 %.

Engendrée par l'augmentation des concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, l'acidification des océans, qui progresse, aura rapidement un impact néfaste sur de nombreux organismes marins.

Les membres du GIEC n'ont jamais nié les lacunes et les incertitudes qui caractérisent la connaissance des méca-

nismes complexes du climat au niveau planétaire dont dispose l'homme, mais doit-on attendre indéfiniment que toutes ces incertitudes soient levées et que tous les scientifiques soient d'accord (ce qui est une manière de ne rien faire), pour agir raisonnablement et commencer à réduire de manière sensible nos émissions de GES ?

En science, il ne doit pas y avoir de vérité « officielle », définitive et immuable. C'est pourquoi les « climato-sceptiques » ont toute leur place dans le débat scientifique et leurs thèses sont d'ailleurs présentées dans les travaux du GIEC, et largement présentes dans les médias.

Mais la reconnaissance de ces opinions divergentes et le débat légitime qu'elles alimentent ne doivent pas nous conduire à l'immobilisme et nous empêcher de prendre toutes les mesures qui s'imposent au niveau national, européen et international pour réduire massivement nos émissions de GES.

Face au changement climatique, notre génération a une responsabilité historique et morale

Nos sociétés doivent donc imaginer un nouveau contrat, une nouvelle solidarité avec la planète. Nous devons également éviter deux écueils tout aussi dangereux l'un que l'autre, le catastrophisme et le scepticisme, qui conduisent finalement tous deux à l'inefficacité et à l'immobilisme.

Nous avons donc la responsabilité historique et le devoir moral, tout en poursuivant le débat scientifique de manière

rigoureuse, ouverte et sereine, de commencer à agir dès maintenant pour prendre toutes les mesures nécessaires, même si celles-ci sont difficiles, et parfois impopulaires.

Même si des incertitudes scientifiques subsistent, nous avons à présent accumulé suffisamment d'éléments et de preuves de l'action négative de l'homme sur le climat. Nous sommes donc placés en face de nos responsabilités devant l'histoire et devant les générations futures et le temps n'est plus à la tergiversation, mais bien à l'action résolue, cohérente et globale pour laisser à nos enfants et à nos petits-enfants une Terre vivable.

Le défi climatique mondial qui nous attend est un risque mais aussi une chance historique : il nous appelle à faire du développement durable et de la protection et de la valorisation de l'environnement le nouveau et puissant moteur de la croissance économique, de l'emploi et de la prospérité. C'est pourquoi écologie et économie ne peuvent pas et ne doivent pas s'opposer, car ces deux mots ont une même racine grecque « Oikos », qui signifie la maison, et elles constituent *in fine* les deux faces d'une même réalité, celle d'un progrès technologique et d'une croissance économique au service de l'homme et de son environnement.

Voilà quels sont les enjeux de l'après-Copenhague !

Note

* Député de la Première circonscription du Rhône, Conseiller Municipal de Lyon.